



Preformation au diplôme d'état de ski alpin lycée frederic Kirchleger de Munster

La richesse de l'Établissement, de son environnement salles de sport à coté, station de ski à 15 minutes, l'expérience et le savoir-faire des acteurs locaux prenant part au fonctionnement de la structure, constituent une opportunité inédite de réussite pour les élèves qui s'y engagent.

Objectifs :

Le dispositif « Préformation au Diplôme d'État de Ski » permet de suivre une scolarité jusqu'au baccalauréat tout en se préparant à un métier du ski.

La Préformation au Diplôme d'État de ski et aux métiers de la montagne proposée par le Lycée « Kirschleger » de Munster a pour objectif de permettre aux élèves de réussir le Test Technique, et de se préparer au module du Tronc Commun, durant la scolarité du second degré (3 ans).

Le lycée aménage la scolarité pour faciliter la poursuite de ces deux objectifs.

En automne et au printemps, la préparation physique est encadrée par un professeur d'EPS diplômé d'état de ski alpin.

En hiver, la pratique du ski, avec approche pédagogique de la discipline, un stage dans l'ESF d'accueil du candidat, la préparation au test technique, sont encadrés par le même professeur d'EPS diplômé d'état de ski alpin et des moniteurs des E.S.F. du massif vosgien.

Objectifs de fin de formation :

- ☑ Passage du test technique (à la condition d'avoir 17 ans révolus)
- ☑ Préparation et passage de l'examen du cycle préparatoire après la réussite au test technique
- ☑ Découverte du milieu professionnel en école de ski (stage dans l'ESF d'accueil du candidat »
- ☑ Préparation générale au diplôme d'état
- ☑ Passage du PSC1

Si réussite au test technique et au cycle préparatoire, vous devenez stagiaires dans une École de Ski Français du Massif des Vosges partenaire de cette formation.

- ☑ Possibilité de se présenter à l'Eurotest.

Public concerné :

- ☑ futurs élèves de seconde

Conditions de recrutement des élèves :

L'élève doit être membre d'un club de ski.

⚠ Son niveau de ski et son aptitude physique doivent être compatibles avec l'exigence d'une réussite probable au test technique (Chamois de vermeil minimum ou 250 points FFS).

L'élève doit être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours qui doit être obtenue avant l'inscription au test technique.

L'élève doit avoir un niveau scolaire compatible avec les objectifs demandés et obtenir un **avis favorable pour un passage en classe de 2GT (seconde générale et technologique)**.

⚠ Être parrainé par une École de Ski Français du massif des Vosges partenaire de la formation.

Examen de la candidature :

L'élève doit remplir le document D20 seconde à procédure spécifique ski et métier de la montagne à retirer dans l'établissement où il est scolarisé.

Une commission présidée par le proviseur du lycée Kirschleger formule un avis sur les compétences de chacun des candidats (avis très favorable, avis favorable, refusé, liste supplémentaire).

Les avis de la commission sont communiqués au directeur académique (DASEN) pour la fin mai (date précise non encore connue) puis aux établissements d'origine qui en aviseront les élèves concernés.

Les familles expriment leurs vœux d'affectation par l'intermédiaire du dossier d'orientation et du dossier de demande d'affectation en 2^{nde}.

L'affectation est décidée par le DASEN, sous réserve de l'avis favorable à une 2GT émis par le collège d'origine de l'élève.

⚠ Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis, par l'intermédiaire de son collège d'origine. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.

Affectés dans la limite des capacités d'accueil de l'établissement et des internats (lycée Blaise Pascal à Colmar), les élèves poursuivront cet enseignement sur un cursus de 3 ans.

Un droit d'adhésion annuel sera versé à l'association des ESF du massif vosgien à chaque rentrée scolaire (année 2024 /2025 =170 €). Le montant vous sera confirmé et communiqué dans le document de rentée.

A noter que ce montant est réduit grâce à l'aide financière de nos partenaires en particulier de la COMCOM de Munster et les ESF du massif vosgien, et à la gratuité des forfaits offertes pour les entraînements sections.

Points d'attention sur le parcours scolaire :

L'objectif principal du Lycée demeure le suivi scolaire de l'élève et sa capacité à progresser pour présenter le baccalauréat général dans les meilleures conditions possibles.

Les élèves devront donc présenter des résultats scolaires satisfaisants, leur permettant d'envisager une poursuite d'études jusqu'à la fin du cycle terminal.

L'élève doit pouvoir concilier scolarité classique et pratique sportive intensive.

La participation au D.E est accompagnée d'une appréciation sur le bulletin scolaire trimestriel.

Le règlement intérieur, et en particulier celui d'EPS concernant les inaptitudes et absences, s'applique à tout moment dans la section DE du lycée Kirschleger de Munster :

- Impératif de s'investir concrètement sur le plan scolaire et sportif, afin de se donner les moyens de réussir (les cours et devoirs doivent être rattrapés en cas d'absence).
- Adopter au sein du lycée et lors de la formation sur le terrain, un comportement exemplaire envers les autres élèves et l'ensemble du personnel.

Points d'attention pratique du ski :

- **Nécessité de prendre une licence fédérale auprès du club choisi par l'élève.**
- **La participation aux stages et aux entraînements organisés par le club est obligatoire, ainsi que l'engagement aux compétitions organisées par le CRMVS.**

- Obligation de prendre une licence UNSS pour participer aux activités et aux compétitions de l'UNSS (cross et ski).
- **Participer au stage en immersion de minimum 3 jours à l'École de Ski hors temps scolaire.**

Suivi Médical :

En cas de candidature retenue, **le candidat devra fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski en compétition.**

Programme Annuel :

Un carnet résumant les entraînements dans et à l'extérieur de l'établissement, devra être tenu par l'élève. Un minimum de trois entraînements hebdomadaires au total est exigé.

Premier trimestre :

- Jeudi 13h45 à 16h35 : préparation physique ski (musculature, vitesse de pied, cardio, gainage, proprioception)
- Mercredi après-midi : UNSS obligatoire si créneau libre dans l'emploi du temps, ou club ;
- Stage de ski présaison (projet), décembre 2025 (une documentation chiffrée et plus précise vous parviendra dès que possible).

Deuxième trimestre :

- Mercredi après-midi : UNSS obligatoire si créneau libre dans l'emploi du temps, ou club
- Jeudi après-midi : pratique spécifique du ski, pour la préparation au test technique ; technique en ski libre
- Stage de ski sur 6 jours repartis en 1/2 journées sur le massif
- Aide à l'encadrement des élèves du collège sur 6 demi-journées, entraînement sur 6 demi-journées ; - Test technique pour les élèves concernés, entraînement 2 jours et déplacements pris en charge.

Troisième trimestre :

- Mercredi après-midi : UNSS obligatoire **si créneau libre** dans l'emploi du temps, ou club ;
- Jeudi après-midi : Préparation physique et poursuite de la formation générale aux métiers de la montagne et, en projet, diplôme de Premier secours

Renseignements Pratiques :

8, Rue du Dr Heid
68140 MUNSTER
Tél : 03 89 77 38 40

Mél. : ce.0680051L@ac-strasbourg.fr

Sur le site de l'établissement : <https://lyc-kirschleger.monbureaunumerique.fr>

- Pour des questions d'ordre administratif ou scolaire : secrétariat de l'établissement.
- Pour toute information concernant le contenu pratique et théorique de la formation DE :
les Directrices/Directeurs d'ESF Massif des Vosges ou le coordinateur de la section Laurent Bitterly professeur d'EPS et DE de ski alpin pourra vous répondre.

Vous aurez également la possibilité d'obtenir tous les renseignements, ainsi que de visiter l'établissement et ses installations sportives lors de la Journée portes ouvertes du Samedi 15 mars 2025.